Le Pré de Joux

Ce n’est pas de gaité de cœur que l’on aborde cet alpage connu et aimé surtout d’y faire du ski, alors que l’on sait qu’il sera proprement massacré dans très peu de temps par l’installation d’éoliennes monstrueuses. Monstrueux n’est pas un terme inapproprié. Il résulte de l’effroi connu à la simple découverte de la photo-montage proposée par les promoteurs eux-mêmes dans Energie Naturelle Mollendruz SA. La commune de Mont-la-Ville, probablement partenaire de cette compagnie, apparaît ici perdre les pédales et se déconnecter d’avec la réalité simple où elle se devrait de protéger son patrimoine et non de le ficher en l’air. Quant aux mesures compensatoires, elles sont un véritable foutage de gueule qui ne pourrait même pas convaincre un aveugle !

Il y aurait là de quoi hurler s’il ne fallait pas nous convaincre que ce sera notre lot à tous, condamnés que nous sommes à tout brader pour mettre encore de l’énergie dans nos réseaux électriques. Mais que le public sache au moins que la pose d’éoliennes en permanence, c’est-à-dire x par année, ne compensera même pas l’augmentation annuelle de la consommation d’électricité qui avoisine les 4 %. Alors des éoliennes sur tous nos alpages, dans tous nos villages, sur toutes les crêtes du Jura ?

C’est triste, et en même temps c’est toucher là à un point de non retour, puisque tout ce qui peut être exploité le sera, et cela au mépris d’une politique du respect de l’environnement qui autrefois semblait acquise. Mais tout passe tout lasse, et ce qui fait une vérité un jour, en fait un mensonge un autre jour.

Le Pré de Joux n’est donc plus qu’un alpage en sursis. Brave vieux chalet que l’on ne pourra plus voir désormais sans qu’il n’y ait à proximité ces grandes pales à brasser le vide de nos consciences.

A l’heure où le soussigné vous propose ses boniments, il est véritablement malade de ces menaces brandies au-dessus de nos têtes comme l’épée de Damoclès, alors qu’il pouvait se féliciter hier encore de ce que ces projets futurs, une fois menés à bien, soient une leçon pour une population complètement amortie, prête à renier ce qu’elle adorait autrefois.

Un Pré de Joux que nous laisserons à ceux auxquels il plaira encore d’aller faire du ski entre ces monstruosités. Mais regardez donc la taille des gens au pied de ces mats gigantesques, c’est à ne pas le croire.

Alors le chalet était véritablement beau. Et il faut l’admirer une fois encore.

Nous ignorons malheureusement tout de ce chalet qui dut être possédé par une « grande famille » au vu de la maison presque de maître construite à proximité et pour les loisirs de ces Messieurs-Dames de bonne compagnie. Les volets étant fermés, ils ne sont pas ici, mais demeurent en ville ou dans quelqu'une de nos grosses bourgades, dans des demeures que l'on imagine somptueuses.

Les chevaux nous interrogent. A disposition de ces propriétaires fortunés, pour le simple usage du chalet, ne serait-ce que pour tracter le tombereau à l'heure du rablage ?

Le propriétaire des lieux autrefois avait fait poser cette borne gravée Pré de Joux à l'entrée du pâturage. On peut encore la voir aujourd'hui, en tête du mur de pierre sèche séparant les places de parc de l'alpage, à l'entrée du chemin conduisant au chalet.

Mêmes réflexions à propos de ces lieux à l'ambiance vraiment bucolique. Le chalet est beau dans ses formes simples, plan rectangulaire et toit à quatre pans. La grosse cheminée est toujours en service, avec les deux volets ici largement ouverts.

Un joli bassin de pierre de 1867, taillé sans aucun doute par les professionnels de Vaulion, Bignens et compagnie. Il ne fait aucun doute qu'il ne connaisse ici qu'un rôle de réemploi et qu'il devait autrefois figurer en un endroit où son utilisation était plus justifiée, plus conséquente aussi.

Admirons la beauté du site dans notre inouïe période de tranquillité.

Le pré de Joux, avec le même grand et beau toit d'autrefois.

La maison du propriétaire, profondément mystérieuse. Qu'y a-t-il derrière ces volets toujours fermés ?

Le charme indicible des maisons que l’on n’ouvre presque jamais…

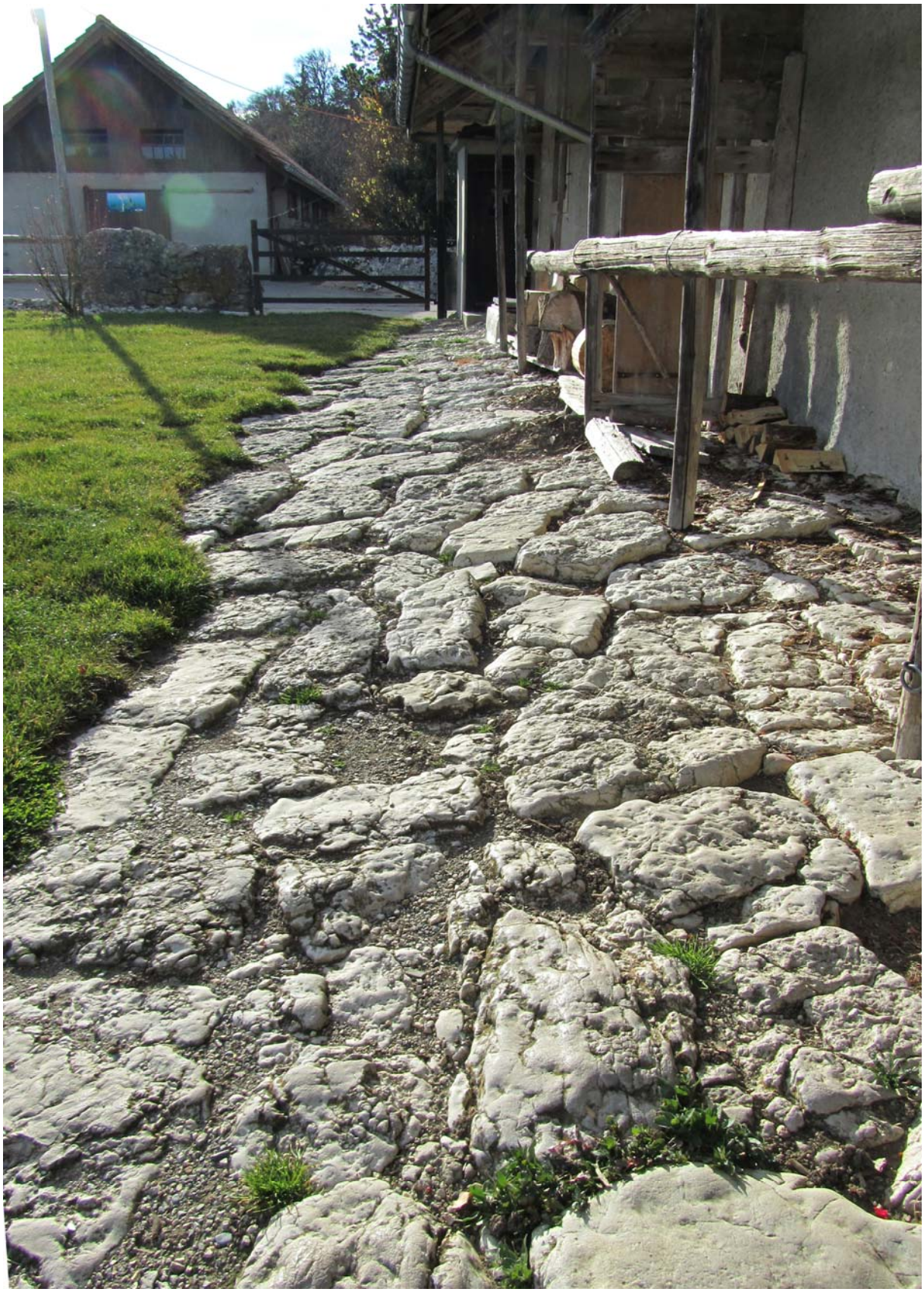

Un beau sol à l'ancienne pavé de pierres peut-être prises sur le pâturage, à proximité. C'est tout simple, mais ça a néanmoins du charme.